

N° 110 - DECEMBRE 1972

« LE PEUPLE BRETON »
mensuel

Boîte postale 713
35009 - RENNES CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 12 F
Etranger (par avion) : 20 F
De soutien : à partir de 20 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

1^F UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

Du Joint Français et de la guerre du lait à Big-Dutchman et aux Kaolins de Plémet Les TRAVAILLEURS BRETONS se MOBILISENT

- Des luttes plus nombreuses (EDITO PAGE 2)
- Des actions soutenues massivement

A NANTES : CONFLITS SOCIAUX EN SÉRIE DES TRAVAILLEURS CONSCIENTS DE LEUR ÉTAT DE PROLÉTAIRES

Cet article ne prétend pas être le panorama complet de la lutte des travailleurs de la métropole nantaise. Notre journal ne pourrait suffire à expliquer tout ce qui se passe. Mais chaque mois apporte son contingent de conflits sociaux. C'est une image concentrée de tous les aspects de la situation d'exploitation imposée au peuple breton en son entier. Une longue tradition industrielle fait que les Nantais ont acquis une conscience très nette de leur état de prolétaires.

UN PATRON QUI « OUBLIE » DE PAYER

Le directeur parisien de BATIMED, entreprise spécialisée dans le ravalement des façades, avait été sequestré, on s'en souvient, par les ouvriers auxquels il devait le salaire de septembre et des frais de déplacement. Ceux-ci n'ont pas voulu se contenter de promesses. Ils ont reçu la majeure partie des sommes qui leur étaient dues et ont montré qu'on ne fait pas supporter à ceux qui n'ont que leur salaire les aléas d'une entreprise dans laquelle ils ne sont pas consultés.

QUAND LE PATERNALISME REACTIONNAIRE DES GRANDS MAGASINS NE RAPORTE PLUS

Les grands magasins de vente bouge : les Galeries Lafayette, Escale et surtout... Decré. Dans cette branche professionnelle, les grèves sont rares malgré la faiblesse des salaires et les conditions de travail (horaires décalés, bruit, chaleur, lumière artificielle, etc...). Chez Decré, les revendications portaient sur le treizième mois et sur le salaire à 1 000 francs. Après deux jours de grève, des résultats positifs étaient enregistrés : moitié du treizième mois pour 1972 et treizième mois complet pour 1973, 2 % supplémentaires par rapport aux 8 % prévus par la convention collective.

LE CHANGEMENT DE PATRON CHEZ LU - BRUN NE DOIT PAS FAIRE OUBLIER QU'IL FAUT VIVRE

Forgeot, le p.d.g. qui voulait transférer Lu-Brun à Reims a été contraint de remettre sa démission à la suite

d'un changement dans l'équilibre des forces qui siègent au Conseil d'administration. Une participation britannique est envisagée. Tout ce remue-ménage avait eu pour effet la remise à plus tard de la réponse aux demandes du personnel présentées en juin dernier. Malgré un chiffre d'affaires en augmentation, selon l'aveu même de la direction générale, et malgré les nouvelles perspectives de développement de l'usine, la direction générale refuse de négocier et ne garantit pas la sécurité de l'emploi. Les travailleurs de chez Lu-Brun sont contraints à durcir leur mouvement malgré le chantage et les menaces. Ils ne veulent pas que le profit recherché s'obtienne à leurs dépens.

DES RETARDS A COMBLER DANS BIEN DES SECTEURS

A l'imprimerie Chantreau, 30 centimes de l'heure ont été obtenus pour le personnel féminin, tandis que 20 centimes étaient proposés aux mar-

gears. Vers la mi-décembre, la direction devait donner sa réponse en ce qui concerne une augmentation de 3,49 % sur les salaires réels.

Le personnel du transport-voyageurs de chez Drouin veut faire cesser la situation défavorable qui leur est imposée par rapport au coût de la vie et par rapport aux avantages accordés ailleurs (chez Citroën en particulier). La direction se retranche derrière le blocage du tarif des tickets, sur la concurrence. Une première grève a eu lieu le 23 octobre, une seconde le 6 novembre.

Quand la discussion a repris avec la direction des établissements Delafoy (produits chimiques), le personnel mensuel avait entamé sa troisième semaine de grève. Un accord avait été acquis, pour le treizième mois qui serait payé intégralement en 1974. Les mensuels l'exigent dès la fin 1972. Ils exigent également le travail hebdomadaire sur cinq jours et le respect

(Suite page 2)

DATES A RETENIR : Réunions avec nos candidats aux législatives

- A SAINT-RENAN (Brest-rural) : le vendredi 15 décembre
- A BREST-VILLE : le vendredi 8 décembre
- AU FAOUE : le vendredi 22 décembre
- A NANTES : le vendredi 15 décembre

Les lieux et heures précises de ces réunions paraîtront dans la presse locale peu avant les dates annoncées ci-dessus. Nos lecteurs voudront bien s'y reporter.

Edito

En Bretagne, depuis la rentrée scolaire, se sont multipliées les luttes ouvrières... Big-Dutchman, Kallias de Plémeur, E.D.F.G.D.F. de Brest et de Nantes...

Ces conflits ont jeté un nouveau éclairage sur la précarité situation économique de la Bretagne... A Plémeur, un n'a pas hésité à utiliser le chantage à la fermeture d'usine...

Dans les services E.D.F.-G.D.F. une grève qui a duré deux semaines ne change à Brest et est devenue à Nantes... La suppression de nombreuses divisions E.D.F. (Ploëmel, Blain) démantèle l'infrastructure bretonne.

Ces conflits démontrent une Bretagne soumise aux tristes lois du capitalisme... L'aspect économique de la nature coloniale du problème breton.

C'est dans ces conditions que les travailleurs bretons doivent aller les mesures anti-hautes du gouvernement... C'est aussi qui subit les effets de la inflation galopante et de la forte montée des prix...

La hausse des prix qui accule la France n'est d'ailleurs qu'un aspect de la crise qui secoue fortement le capitalisme international... Les luttes ont été longues et dures, à Big-Dutchman et aux Kallias de Plémeur...

Mais désormais les travailleurs bretons acceptent moins le sous-développement de leur pays... Les luttes ont été longues et dures, à Big-Dutchman et aux Kallias de Plémeur...

Le soutien apporté aux ouvriers en grève, s'il n'a pas atteint l'ampleur de la solidarité au sein Français... Mais en plus fréquemment la culture bretonne est intégrée dans les manifestations de soutien aux grévistes...

Autant de signes qui révèlent que la conscience d'un problème breton spécifique progresse dans notre peuple.

LES CONFLITS A NANTES

(Suite de la page 1)

de la convention collective, en ce qui concerne certains coefficients.

Dans le secteur des matériaux de construction, les travailleurs se font entendre... Le salaire de base est de 1700 francs pour 40 heures de travail par semaine...

Le droit syndical n'est pas respecté... Les travailleurs de l'entreprise Doulon, chantiers du dépôt de Saint-Jovès...

Après les 41 licenciements d'avril 23 novembre, les licenciements de 23 novembre, les licenciements de 23 novembre...

La perspective de licenciement de 100 à 150 salariés à l'usine des Batignolles de la société Crouzet-Lorier...

Le dévouement arme féminine dans les organismes sociaux... Au Crédit Mutuel, les associations en voie d'adhésion sont difficiles de par l'insécurité des administrations...

La hausse des prix qui accule la France n'est d'ailleurs qu'un aspect de la crise qui secoue fortement le capitalisme international...

Mais désormais les travailleurs bretons acceptent moins le sous-développement de leur pays... Les luttes ont été longues et dures, à Big-Dutchman et aux Kallias de Plémeur...

Le soutien apporté aux ouvriers en grève, s'il n'a pas atteint l'ampleur de la solidarité au sein Français... Mais en plus fréquemment la culture bretonne est intégrée dans les manifestations de soutien aux grévistes...

Autant de signes qui révèlent que la conscience d'un problème breton spécifique progresse dans notre peuple.

la classification et la grille des salaires. A la Casse d'allocations familiales...

La valse des licenciements et de réductions d'horaires... Après les 41 licenciements d'avril 23 novembre, les licenciements de 23 novembre...

Le droit syndical n'est pas respecté... Les travailleurs de l'entreprise Doulon, chantiers du dépôt de Saint-Jovès...

Après les 41 licenciements d'avril 23 novembre, les licenciements de 23 novembre, les licenciements de 23 novembre...

La perspective de licenciement de 100 à 150 salariés à l'usine des Batignolles de la société Crouzet-Lorier...

Le dévouement arme féminine dans les organismes sociaux... Au Crédit Mutuel, les associations en voie d'adhésion sont difficiles de par l'insécurité des administrations...

La hausse des prix qui accule la France n'est d'ailleurs qu'un aspect de la crise qui secoue fortement le capitalisme international...

Mais désormais les travailleurs bretons acceptent moins le sous-développement de leur pays... Les luttes ont été longues et dures, à Big-Dutchman et aux Kallias de Plémeur...

Le soutien apporté aux ouvriers en grève, s'il n'a pas atteint l'ampleur de la solidarité au sein Français... Mais en plus fréquemment la culture bretonne est intégrée dans les manifestations de soutien aux grévistes...

Autant de signes qui révèlent que la conscience d'un problème breton spécifique progresse dans notre peuple.

LA VIE DU PARTI

SECTION D'AUROY

La section a réuni le 14 octobre 1972... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-CENTRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-OUEST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-NORD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-SUD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-EST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-CENTRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-OUEST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-NORD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-SUD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-EST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-CENTRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-OUEST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-NORD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-SUD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-EST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-CENTRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-OUEST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-NORD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-SUD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-EST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-CENTRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-OUEST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-NORD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-SUD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-EST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-CENTRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-OUEST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-NORD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-SUD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-EST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-CENTRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-OUEST... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE BREST-NORD... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX

Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CONCARNEAU... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE CORNOUAILLE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE MORLAIX... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC

Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE

Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-NAZAIRE... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

SECTION DE SAINT-BRIEUC... Le comité de section a été élu pour un mandat de 18 mois...

LIBRAIRIE JEAN-JAURES à votre service 170, rue Jean-Jaures

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes names like R. P. Saint-Breton, L. C. L. Saint-Breton, etc.

SEPTIEME LISTE: C. P. Saint-Breton 30,00, Anonyme Paris 10,00

TOTAL: 1.624,75

LE CHEVAL BLANC CAFÉ JEUX BAR 198, rue Anatole-France (Les Oustré-Moulins) - BREST

BAR EGOSSAIS CLUB CELTIQUE BAR D'AMBIANCE CHOUCHEUN-GUINNESS 243, rue Jean-Jaures - BREST

Souscription spéciale pour les Elections Législatives

U.D.B. présente cinq candidats aux prochaines élections législatives... Les élections auront lieu le 17 novembre 1972...

Les souscriptions sont à adresser à: U.D.B. BP 172, 35009 Rennes Cedex 1

TOTAL: 340,00

Des comités de Centre électorale: U.D.B. BP 172, 35009 Rennes Cedex 1

U.D.B. présente cinq candidats aux prochaines élections législatives... Les élections auront lieu le 17 novembre 1972...

Les souscriptions sont à adresser à: U.D.B. BP 172, 35009 Rennes Cedex 1

TOTAL: 340,00

Des comités de Centre électorale: U.D.B. BP 172, 35009 Rennes Cedex 1

U.D.B. présente cinq candidats aux prochaines élections législatives... Les élections auront lieu le 17 novembre 1972...

Les souscriptions sont à adresser à: U.D.B. BP 172, 35009 Rennes Cedex 1

TOTAL: 340,00

POLLUTION DE LA LAÏTA :

« UN PROBLEME POLITIQUE : LES POLLUEURS DOIVENT ETRE LES PAYEURS »

Il y a déjà plusieurs mois que le grave problème posé par la pollution de la laïta est régulièrement traité par la presse d'information locale. Ce problème concerne la production de la viande. Il concerne en conséquence tous les habitants de Quimper et de la région subséquente de basse vallée de la rive.

Présentement de l'analyse du problème, nous avons voulu au travers de Gilles Bureau, du Comité de défense de l'environnement de Quimper et de sa région, nous apporter nécessaire de faire un rapide historique de la question.

Il s'agit de l'histoire d'un problème qui a été traité par le Comité de défense de l'environnement de Quimper et de sa région, qui a été traité par le Comité de défense de l'environnement de Quimper et de sa région, qui a été traité par le Comité de défense de l'environnement de Quimper et de sa région.

Quimper, 12 mai 1972. C'est à Quimper que le problème de la laïta a été traité pour la première fois. C'est à Quimper que le problème de la laïta a été traité pour la première fois. C'est à Quimper que le problème de la laïta a été traité pour la première fois.

Le problème de la laïta a été traité pour la première fois à Quimper. Le problème de la laïta a été traité pour la première fois à Quimper. Le problème de la laïta a été traité pour la première fois à Quimper.

A paraître prochainement
René Le Gléou
SYNTAXE DU BRETON MODERNE 1710-1972.
 Un ouvrage SCOLAIRE, simple et clair.
 Un ouvrage ERUDIT, précis et documenté.
 Un ouvrage MODERNE, 132 pages 21 x 13,5.
 Prix : 10 F.

En librairie ou chez l'auteur
 M. R. Le Gléou
 12, rue du Limousin
 29200 BREST
 C.C.P. 474-48 X BREST

très importante. Le rapport de C.E.R. B.O.M. prouve, d'autre part, qu'il n'est pas de toxicité indolore. Il faut comprendre par toxicité indolore l'accumulation d'éléments nocifs dans les cellules tout au long de la chaîne biologique, cette accumulation pouvant devenir mortelle en fin de chaîne biologique. Enfin, il est constaté que les effluents étaient en grande partie biodégradables, ce qui conduit à conclure qu'il n'y avait pas de danger pour la laïta. Les effluents étaient en grande partie biodégradables, ce qui conduit à conclure qu'il n'y avait pas de danger pour la laïta.

INTERVIEW DE GILLES BUREAU DU COMITE DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Q. — Est-ce que le Comité de défense de l'environnement de Quimper et de sa région vous paraît représentatif de l'opinion de la population ?

R. — Au départ, le Comité a été créé contre toute pollution, c'est-à-dire, en la circonstance, contre la pollution de la laïta. Il a eu une grande activité auprès des Quimperais. Nous avons recueilli 4 000 signatures sur une pétition de milliers d'habitants. Tout a changé à partir de la proposition de rejet maré. Dès lors, le Comité n'était plus tellement représentatif de Quimper même. Il venait que les Quimperais ne veulent pas subir les nuisances de ce qui leur apporte du mal. En revanche, le Comité a connu l'adhésion de nombreuses personnes de la ville.

Q. — Pourquoi, alors, a-t-on assisté à la création d'un nouveau Comité ?

R. — Il n'y a pas eu de nouvelle création. Les deux comités se complètent.

Q. — Nous parlons ici de la pollution d'une rivière par une usine. Y a-t-il d'autres exemples ?

R. — Il y a le problème de l'usine de la papeterie de Quimper. C'est une usine qui a été créée dans la zone industrielle de Quimper. Elle a été créée dans la zone industrielle de Quimper. Elle a été créée dans la zone industrielle de Quimper.

POLLUTION DE LA LAÏTA (Suite de la page 4)

que la roquette n'ait pas les mêmes. Pour la vie de vase, il faudrait que la dilution soit faite au 1/20. Pour la vieillesse, qui est le plus résistant des poissons, il faudrait que la dilution soit faite au 1/20.

Amis, sur un dossier d'environ 200 autres actes de l'industrie se développeront zones sans, via qui risque de s'accroître, s'il n'y a pas d'engagement (les apports sont gratuits), de plus que la production des papeteries Maubault devrait doubler.

La rivière ronge contre la biodiversité. L'oxydation des matières organiques qui se réalisent est très lente, car elle prend un temps d'attente sur la rivière (1) Il faut une vitesse considérable d'écoulement pour biodégrader ces substances organiques. Il se formera donc à la sortie de l'usine une zone anaérobie (sans oxygène) qui favorisera la décomposition de la matière organique en hydrogène sulfureux (H₂S).

La rivière ronge contre la biodiversité. L'oxydation des matières organiques qui se réalisent est très lente, car elle prend un temps d'attente sur la rivière (1) Il faut une vitesse considérable d'écoulement pour biodégrader ces substances organiques. Il se formera donc à la sortie de l'usine une zone anaérobie (sans oxygène) qui favorisera la décomposition de la matière organique en hydrogène sulfureux (H₂S).

Q. — Le rejet a subi une analyse sur la vitesse des courants. Et les résultats de cette analyse sont favorables, vous prononcez-vous alors pour le rejet maré ?

R. — L'analyse chronométrique est une chose. Les données de rapport de C.E.R.B.O.M. en ont une autre. Un brassage efficace des effluents de papeterie ne résout pas le problème de la toxicité des produits sulfureux qui accumulent dans l'effluent, même s'il complète la formation d'hydrogène sulfureux.

Q. — Si le rejet a subi une analyse sur la vitesse des courants, est-ce que le rejet maré est satisfaisant ?

R. — C'est certain. Le problème de pollution n'est pas un problème de rejet. C'est un problème de rejet. C'est un problème de rejet. C'est un problème de rejet.

Le TRAVAIL SAISONNIER dans le PAYS DU MUSCADET : un cache-misère dans le sous-développement breton

Le statut de la télévision régionale relève d'un problème d'actualité. Pays de Loire - région de la Vendée, connaît récemment son émission de l'expression très particulière « à l'heure des vendanges ». Actuellement un parti beaucoup de vendanges et de ses promesses de voir beaucoup de choses, mais comment faire pour la saison sur la Côte en été, la saison est longue, les vendanges sont courtes. C'est le problème de la Vendée, c'est le problème de la Vendée, c'est le problème de la Vendée.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DISCUTABLES

La syndicalisation dans le milieu agricole est très faible, malgré le fait que différentes raisons qui poussent chaque paysan à se syndiquer. C'est le fait de la Vendée, c'est le fait de la Vendée, c'est le fait de la Vendée.

Dans le vignoble nantais, si l'on se souvient de son grand-père qui ne se souvient pas dans le même sens que le vin des vignes au sud, selon l'effort de la Vendée, c'est le fait de la Vendée, c'est le fait de la Vendée, c'est le fait de la Vendée.

D'OÙ VIENNENT LES SAISONNIERS ?

Il reste donc 40 % d'adultes étrangers à traverser pour la cueilte, le transport des grappes et la fabrication souvent artisanale du jus de la vendange. On ne fait qu'un appel à l'Agence Nationale pour l'Emploi de Nantes, ce qui donne lieu à de nombreuses déceptions.

Le statut de la télévision régionale relève d'un problème d'actualité. Pays de Loire - région de la Vendée, connaît récemment son émission de l'expression très particulière « à l'heure des vendanges ». Actuellement un parti beaucoup de vendanges et de ses promesses de voir beaucoup de choses, mais comment faire pour la saison sur la Côte en été, la saison est longue, les vendanges sont courtes. C'est le problème de la Vendée, c'est le problème de la Vendée, c'est le problème de la Vendée.

Les Editions de la Cité amont
 le nouveau livre de Per Jakez Hélio
« VIVRE EN CORNOUAILLE »
 Recits et légendes traditionnels du breton
 Illustrations originales de Gaston BARRET
 Parait début décembre 1972 - Souvent chez votre libraire

KABIGS, CABANS, MARINIERS, DUFFLE-COATS, VESTES 3/4, MANTEAU, POUR DAMES, HOMMES & ENFANTS
 GRANDE TAILLE A LA DEMANDE

BREIZH KABIGS
 MAISON Y. LE MEUR
 247, rue J.-Jaurès - BREST
 18, rue de la Porte - BREST
PRIX - QUALITE - CHOIX
 Tel. 44-75-69

ABONNEZ-VOUS AU "PEUPLE BRETON"

Formulaire destiné au service d'abonnement à "Le Peuple Breton".
 Date parution 1710 - RENNES CODEX

NOM : _____ PRENOM : _____
 ADRESSE : _____
 (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton

ABONNEMENT ANNUEL (12 numéros) : 10 F. (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton

ABONNEMENT SEMESTRIEL (6 numéros) : 5 F. (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton

ABONNEMENT TRIMESTRIEL (3 numéros) : 2 F. (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton

ABONNEMENT QUINZAIN (1 numéro) : 1 F. (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton

ABONNEMENT MENSUEL (1 numéro) : 0,50 F. (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton

ABONNEMENT QUINZAIN (1 numéro) : 1 F. (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton

ABONNEMENT MENSUEL (1 numéro) : 0,50 F. (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton (1) Je réçois le Peuple Breton

"LE PEUPLE BRETON" JUGÉ PAR SES LECTEURS

En cette édition, « Le Peuple Breton » a voulu offrir un questionnaire d'évaluation de ses lecteurs pour connaître leur avis sur le journal. Tous les renseignements sont en page 102. Ce questionnaire sera envoyé par la poste à l'adresse indiquée. Nous remercions les lecteurs qui ont répondu et les encourageons à continuer de nous faire part de leurs réflexions.

LES CHIFFRES

QUESTIONS	% de oui
1- Présentation du journal: a) Le journal est-il facile à lire ?	77,4
2- Dans l'ensemble, trouvez-vous les articles d'une longueur convenable ?	63,0
3- Écrivez-vous parfois sur la présentation de la première page ?	70,6
4- Écrivez-vous parfois sur la mise en page en général ?	81,5
5- Écrivez-vous parfois sur les titres des articles ?	75,9
6- Écrivez-vous parfois sur l'illustration ?	44,2
7- La présentation des articles et le choix des caractères vous conviennent-ils ?	72,8
8- Le contenu du journal: a) Le contenu du journal vous satisfait-il ?	82,1
b) Le contenu du journal vous satisfait-il ? Totalité ?	71,9
9- Le ton du journal vous conviendrait-il ?	80,1
10- Le ton fait sans les lettres sociales vous satisfait-il ?	82,3
11- Le ton fait sans les problèmes culturels vous satisfait-il ?	78,4
12- Le ton fait sans les problèmes internationaux vous satisfait-il ?	65,9
13- Le ton fait sans les grands débats vous satisfait-il ?	84,2
14- Le ton fait à l'égard de nos propositions de l'U.D.B. vous satisfait-il ?	54,1
15- Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects ?	82,3
16- Écrivez-vous parfois sur le deuxième page ?	81,3

LES COMMENTAIRES

« L'illustration des articles est la partie la plus intéressante du journal. Elle est souvent de qualité et apporte un complément utile à la lecture. Les commentaires sont parfois intéressants, mais ils sont souvent trop courts. »

« La présentation du journal est très agréable. Les caractères sont bien choisis et la mise en page est soignée. »

« Le ton du journal est très agréable. Les articles sont bien écrits et intéressants. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

II - LE CONTENU DU JOURNAL

Le contenu du journal est très intéressant. Les articles sont bien écrits et apportent un complément utile à la lecture. Les commentaires sont parfois intéressants, mais ils sont souvent trop courts. Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture.

« Le ton du journal est très agréable. Les articles sont bien écrits et intéressants. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

LES JEUNESSES PROGRESSISTES DE BRETAGNE Un mouvement pour poser les problèmes des jeunes

suite de l'interview de J.-Y. Guengant (voir p. 101)

On constate souvent, particulièrement dans le milieu des jeunes, une certaine indifférence à l'égard des problèmes des jeunes. Les jeunes ont le sentiment que leur voix n'est pas entendue. Ils ont le sentiment que leur problème n'est pas pris en compte.

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE NOTRE CAMARADE Y. CANN AU CONGRÈS DES J.P.B.

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les grands débats sont très intéressants et apportent un complément utile à la lecture. »

« Les propositions de l'U.D.B. sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

« Le ton fait pour parler du problème breton dans ses différents aspects est très intéressant et apporte un complément utile à la lecture. »

« Les lettres sociales sont très intéressantes et apportent un complément utile à la lecture. »

le courrier

BAR - TABAC - P.M.U. PLOUGASTEL-DAOULAS

KELENN

DISQUES : 1. Collection KELENN : une nouveauté de 33 T. de G. SERVAZ - 45 T. Kerguduz, Kirshel, Gweltaz, Yann-Ber ha Mikael.
2. Collection IROISE : chœurs, classiques, bagad, etc.
3. Collection NOROIT : Douce, Roving Gambard, et prochainement, Gérard DELAHAYE.
4. Collection A.T.S. : Compté d'Autour.

Une seule adresse pour tous vos achats de disques : KELENN, 3, rue Barotus - SAINT-BRIEUC - Tél. 33-44-63

5. IMPORTATIONS CÉLIQUES - Foik.

Un catalogue complet est à votre disposition. Demandez-le. Librairie, Particularité, renseignements voir nos lettres aux adresses ci-dessus. L'envoi est par paquets séparés. LOCATIONS DE DISQUES DE 100 F. DE 100 F.

Un catalogue complet est à votre disposition. Demandez-le. Librairie, Particularité, renseignements voir nos lettres aux adresses ci-dessus. L'envoi est par paquets séparés. LOCATIONS DE DISQUES DE 100 F. DE 100 F.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD

QUEMPER-GUEZENNEC : Une centaine d'agriculteurs s'oppose à la vente d'une ferme.

Appelés par la F.D.S.E.A. (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), une centaine d'agriculteurs du canton de Pontrioux se sont rassemblés pour empêcher la surenchère sur la vente de la ferme de Croas Rochel en Quemper-Guézenne. Le syndicat voulait, par cette action, s'opposer au système de surenchères successives qui, dans le cas présent, a fait monter le prix de vente de la ferme d'une superficie de 13 ha 50 à la somme de 190 810 F, ce qui dépasse largement les prix courants de la région (9 000 à 10 000 F l'hectare). Une nouvelle fois la terre devient objet de spéculation au détriment du paysan-travailleur.

PLÉRIN : Grève à l'usine du Jouguet.

Le mercredi 22 novembre éclatait une

grève à l'usine du Jouguet à Plérin, spécialisée dans la visserie pour l'aéronautique (en particulier pour les avions Dassault) et employant 185 salariés. Les ouvriers C.G.T. revendiquaient notamment l'institution progressive d'un treizième mois. Le directeur, M. des Courtils, jugeait cette grève « abusive », et naturellement susceptible de compromettre l'expansion de son usine, alors que celle-ci, devenue la seconde affaire française de ce type, a un chiffre d'affaires en progression de 30 % par an, tandis que les salaires n'ont augmenté que de 13 %. La direction s'en tient à un accord datant du mois de mai qui prévoit seulement une prime de fin d'année dont le montant dépend des résultats financiers. Face à cette attitude, comme à Chaffoteaux et Maury, la C.G.T. estime normal que le niveau de vie des travailleurs s'améliore au fur et à mesure de l'expansion de l'entreprise. Finalement les ouvriers ont repris le travail ayant obtenu l'établissement progressif du treizième mois.

FINISTÈRE

BREST :

— Grève chez Cabasse.

Las d'attendre une réponse de la part de la direction au cahier des revendications déposé le 23 juin dernier, les travailleurs de chez Cabasse ont observé une grève d'une semaine. Une partie des revendications a été satisfaite : elle consiste en une augmentation des salaires de 0,50 F de l'heure.

Les salaires de cette entreprise, guère supérieurs au S.M.I.C., accusent un retard de 1 F de l'heure par catégorie sur la moyenne des salaires minimum de la métallurgie bretonne.

— Le plateau d'une grue heurte l'école maternelle Vally-Hir.

Un vendredi, 25 enfants se trouvaient avec leur institutrice, dans une salle de jeux de l'école maternelle du Vally-Hir, rue Tertu. Sur le chantier de l'école en dur, bordant l'école actuelle en baraque, le plateau de la grue s'est détaché et le crochet est venu heurter violemment une vitre. Les éclats de verre ont été projetés jusqu'aux pieds des enfants qui, par un heureux hasard, se trouvaient occupés à un autre endroit de la salle.

ILLE-ET-VILAINE

MANIFESTATION DU C.D.A.L. D'ILLE-ET-VILAINE.

Au début du mois d'octobre, au cours d'un important meeting et d'un défilé à Rennes, les manifestants du Comité départemental d'Action laïque se sont prononcés pour une politique nouvelle de l'Éducation Nationale accordant une complète égalité des chances à toutes les familles et à tous les enfants, quel que soit leur milieu social, en particulier par la nationalisation laïque de l'enseignement avec intégration des locaux et du personnel ainsi qu'une gestion tripartite à laquelle participeraient les parents.

Les organisateurs se sont félicités de la présence de la C.F.D.T., aux côtés du C.D.A.L.

LES PROBLÈMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN ILLE-ET-VILAINE.

Il manque, au minimum, 7 établissements pour couvrir les besoins ; par exemple, un seul collège d'enseignement technique féminin a dû refuser cette année 1 200 élèves.

L'EMPLOI EN ILLE-ET-VILAINE.

La C.F.D.T. remarque que, dans la plupart des cas, les problèmes sociaux actuels sont liés aux problèmes de

l'emploi posés par l'application du VI^e Plan pour la Bretagne.

En cinq ans, les demandes d'emploi ont presque doublé. En Ille-et-Vilaine : 2 704 demandes en août 1967, 4 458 en août 1972.

VERN-SUR-SEICHE : Grève des ouvrières de la S.O.F.R.E.L. (Électronique).

Cette grève s'est élevée contre un licenciement abusif et les difficultés rencontrées pour la préparation des élections de délégués du personnel.

GREVE DANS L'ENFANCE INADAPTÉE D'ILLE-ET-VILAINE.

Le personnel éducatif et administratif s'est mis en grève pour protester contre le centralisme administratif et bureaucratique de la Direction de l'Association Départementale de Sauvagerie de l'Enfance.

RENNES : Réclamations au C.H.U.

Le personnel ouvrier réclame une véritable formation professionnelle en cours d'emploi et le personnel para-médical souligne la pénurie en personnel qualifié, ce qui risque, à bref délai, de mettre le corps médical dans l'impossibilité de poursuivre avec efficacité sa tâche au service des malades hospitalisés.

GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE DE RENNES ET DE DINARD

A l'appel de l'U.N.E.F., les étudiants en éducation physique se sont mis en grève le mardi 21 novembre. Cette grève était motivée par la situation déplorable de l'éducation physique à l'école qui se répercute au niveau des écoles de cadres. Dans l'académie de Rennes, cette grève a concerné 250 étudiants à Rennes et 75 à Dinard.

Cinq heures d'éducation physique par semaine sont prévues par la loi. Or, le manque de professeurs a pour conséquence qu'actuellement en Bretagne seulement 2 h. 1/4 en moyenne sont assurées, alors que tout le monde s'accorde à penser que l'éducation physique fait partie intégrante de l'éducation totale de l'enfant et de l'adolescent.

Le budget de 1973 ne permettra en aucune façon de créer un nombre suffisant de postes de professeurs et de cons-

truire les équipements nécessaires pour répondre aux besoins urgents ; par exemple, dans une ville comme Rennes, il existe encore des C.E.S. comme celui des Chalais où, en 1972, il n'y avait pas un seul professeur, ou comme celui de la Harpe à Villejean, où le sport se pratique dans la cour ou sous le préau ; à moins que les élèves ne parcourent 800 mètres pour utiliser les installations municipales qui ne peuvent plus répondre à une demande de plus en plus importante.

Cette situation déplorable a amené les étudiants en éducation physique à s'inquiéter de l'avenir réservé à l'éducation physique par la politique antidémocratique du sport en France et, par là-même, de leur future profession, d'autant que les conditions d'études n'assurent en aucune manière le rattachement de l'éducation physique à l'Éducation Nationale.

LOIRE-ATLANTIQUE

LE LANDREAU : Les vigneron-métayers protestent.

Afin de soutenir M. Sauvestre, une centaine de viticulteurs ont manifesté le 29 octobre dernier. Celui-ci refuse de livrer la moitié de sa récolte à son propriétaire si ce dernier ne paie pas la moitié des frais qu'il a engagés (traitements, taille, labours, engrais). Il ne peut plus faire face à toutes ces charges, comme bien d'autres dans son cas.

Les viticulteurs ont attendu en vain un arrêté préfectoral qui devait modifier les conditions de métayage avant la récolte.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC : La Compagnie Générale des Conserves continue à ignorer les revendications du personnel.

« Le Peuple Breton » s'est fait l'écho, il y a plusieurs mois, de la demande de révision des salaires, des primes de transport et de vacances déposée par les délégués C.F.D.T. Là encore, les revendications sont renvoyées à la Direction générale pour étude après chaque démarche. Un mot d'ordre de grève de

48 heures a été suivi par 80 % des travailleurs du dépôt.

NOTRE-DAME-DES-LANDES : L'avenir de certains agriculteurs menacé par le projet d'implantation d'un aéroport.

Dans le cadre de l'aménagement de l'aire métropolitaine de Nantes-Saint-Nazaire, les municipalités ont donné un avis favorable à la création d'une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) sans prendre contact avec les cultivateurs concernés et les autres habitants des communes intéressées qui vont subir de graves perturbations dans leurs conditions de vie (abandon des exploitations, reclassement professionnel, programme de services publics ruraux, bruit, nouvelles routes, etc.) Une fois de plus, le monde des affaires ne tient pas compte des problèmes humains.

SAINT-LUCE : Grève à la STRATI-SOAF.

La Direction générale a consenti enfin à un accord relevant les salaires de 4 % après une lettre adressée le 12 septembre et restée sans réponse valable, ce qui a abouti à un arrêt de travail le 16 octobre. Il faut croire que la Direction ne comprend que ce langage.

MOR-BIHAN

SECTEUR DE LORIENT : Accumulation extraordinaire de mouvements sociaux au mois de novembre.

Les techniciens des ateliers centraux, des P.T.T., les dockers, les métallos (chantiers de la Perrière, fonderie de Kerjulande, atelier Burgard...), les travailleurs du port de pêche (S.P.P.L.), les employés de Saint-Sauveur (groupe Lu-Brun), les ouvrières de Oraly ont tous fait grève.

Les conflits les plus durs ont eu lieu chez les métallos et à Oraly. Nous donnons par ailleurs la parole aux grévistes de chez Oraly. Quant aux métallos, ils ont devant eux un patronat particulièrement coriace, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler (Chantier de la Perrière en particulier).

PLUS DE MÉDECINS POUR LES GENS DE MER !

Jusqu'ici les marins-pêcheurs et les marins du Commerce pouvaient aller

passer des visites à Lorient, Auray ou Vannes. Ces localités n'étaient pas situées très loin des ports. Mais depuis le mois d'octobre, les gens de mer ne peuvent plus y aller et devront désormais se rendre à Nantes.

Pour celui qui possède une auto, cela fait une journée de perdue, pour ceux qui y vont en car ou en train, cela pourra faire deux journées de perdues.

La C.F.D.T. a protesté en demandant à ses adhérents de ne pas se déplacer.

J. MONTAGU
ASSURANCES

4, rue Turenne, LORIENT - T. 21.07.08

Imprimerie Commerciale - Rennes



Directeur de la publication : J.-P. Gournel.
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387.
Tirage : 6 500 ex. — Dépôt légal 4^e trimestre.

GÉRARD LE MÉE

Ameublement - Cadeaux
Décoration — Minéraux

15, rue du Port - CONCARNEAU